

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 16 juin 2026

L'an 2026, le 16 juin à 20 heures et trente minutes, le conseil d'administration de la Régie Personnalisée Centre Culturel et Sportif s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du centre culturel et sportif Le Cairn de Lans en Vercors, sous la présidence de Julien Ammar, Président de la Régie Personnalisée, à la suite de la convocation envoyée à l'ensemble des membres du conseil d'administration le 9 juin 2026.

Titulaires présents : Irina BRANDINA – Julien AMMAR – Nicolas LESPINASSE – Caroline BIARD – Virginie JURASZEK - Christophe LEBEL

Suppléants présents votants : Joseph BOYER

Suppléants présents non-votants :

Secrétaire de séance : Nicolas LESPINASSE

Assiste au CA avec voix consultative : Marie FREYDIÈRE, directrice

Excusés :	Ont donné pouvoir à :
Salomé MALEVERGNE	Irina BRANDINA
Katelyne BRAUNLICH	Julien AMMAR

Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 6
Nombre de suffrages exprimés : 9

Délibération n° DEL2026-11 DÉCISION MODIFICATIVE N°2 - BUDGET R.P.C.C.S. 2026

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits du budget 2026 de la Régie Personnalisée du Centre Culturel et Sportif, il est proposé au Conseil d'administration d'adopter la décision modificative suivante :

SECTION FONCTIONNEMENT DÉPENSES				
ARTICLES	CHAPITRE	OPERATIONS	INTITULÉS	DÉPENSES
673	67	-	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 523,00 €
611	011	-	Contrats de prestation de services	-2 523,00 €
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT				0,00 €

Le conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- ADOPTE les dispositions ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le 17/06/2026

Le Président,
Julien AMMAR

